



DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
COMMUNE DE JOUQUES

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

SEANCE DU 24 FEVRIER 2022

PROCES-VERBAL DE
SEANCE

Etaient présents :

Eric GARCIN, Président et Maire, Joëlle JOUVIN, Vice-Présidente et Adjointe au Social, Martine AUSTRUY, Margaux BADROUILLARD, Claude NOBLE, Elus Municipaux, Béatrice BONGINI, Eliane BOYER, Evelyne JUIGNET, Paulette PANSARD Représentantes de la Commune

Paul CATHERINEAU, Représentant de la Commune, arrivé à 18h15

Bon de pouvoir : Valérie TORCOL Elue Municipale, donne procuration à Joëlle JOUVIN

Etaient excusées : Elvira CASPERS, Joséphine SANTACROCE Elues Municipales et Josiane DEMANGE Représentante de la Commune

Etait absente : Brigitte BONNIEL Représentante de la Commune

Monsieur le Maire, Président de séance, constate que le quorum est réuni, et déclare la séance ouverte à 18h00.

REÇU EN PREFECTURE

Le 20/09/2022

Application agréée E-legalite.com

99_BU-013-211300488-20220224-1_D0B_2022



008 - 2022

Céline Staron est désignée Secrétaire de séance.

RAPPORT N°1

Objet : approbation du procès-verbal du conseil du 10 janvier 2022.

M. le Président demande si le compte-rendu appelle des remarques et/ou des corrections.

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est mis au vote pour approbation.

Il est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration du CCAS.

RAPPORT N°2

Objet : Rapport d'Orientation Budgétaire.

Cadre juridique du débat d'orientation budgétaire :

L'article L.2312-1 du CGCT modifié par la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi « NOTRe ») concerne les CCAS.

Ainsi, les CCAS des communes de plus de 3500 habitants, doivent faire un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'appuie sur un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), porté à la connaissance du Conseil d'administration dans les deux mois précédant le vote du budget.

La tenue du DOB se tiendra en cette séance du 24 février 2022. Le vote se fera ultérieurement.

Le DOB permettra d'éclairer les membres du CCAS sur les équilibres budgétaires de l'établissement public préalablement au vote du budget. Il doit porter sur les orientations budgétaires de l'exercice.

Il devra en outre être pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

L'article L.2312-1 du CGCT précise que le ROB doit être transmis au contrôle de la légalité. Cette transmission doit s'opérer dans un délai de quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Jouques présente son rapport d'orientation budgétaire 2022.

Le CCAS accueille et accompagne le public en situation de précarité, tout au long de l'année.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/09/2022

Application agréée E-legalite.com

99_BU-015-211500488-20220224-1_DOB_2022_

Il attribue des aides, et mène une action en faveur des familles, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Le CCAS a également pour mission la gestion de la demande de logement social.

Pour atteindre ses objectifs, il dispose d'un budget, avec ses recettes et ses dépenses.

I - ATTRIBUTION DES AIDES

I.1. AIDE SOCIALE LEGALE

L'accès aux droits :

Le CCAS traite les demandes d'aide sociale légale, notamment dans le cadre de la constitution des dossiers de CSS, d'APA, de placement en établissement, de la MDPH et de RSA.

Dans le cadre de cette mission, le CCAS a géré les demandes suivantes, durant les quatre dernières années :

Dossiers aide sociale instruits	2018	2019	2020	2021
Allocation Personnalisée d'Autonomie	10	14	10	9
Demandes de Complémentaire Santé Solidaire (CSS) ex CMU-C et ACS	16	16	2	9
Aide sociale hébergement en maison de retraite + IME	5	10	6	4+1
Dossiers Maison Départementale des Personnes Handicapées	11	20	4 1. Carte de mobilité et carte de stationnement 2. PCH, RQTH, carte de stationnement et car d'invalidité 3. Carte de priorité et carte de stationnement 4. RQTH	4 1. PCH 2. Carte mobilité - stationnement 3. Carte invalidité 4. Carte mobilité - Invalidité + stationnement
Demandes de RSA guichet CCAS	5	5	2	0



010 - 2022

I.2. L'ATTRIBUTION DES AIDES DU CCAS

L'aide alimentaire :

Le CCAS attribue une aide alimentaire sous forme de Chèques d'Accompagnement Personnalisé. Evolution du montant de CAP attribué et du nombre de familles concernées :

Délivrance des CAP	2018	2019	2020	2021
Montant annuel attribué	2500 €	2500 €	2500 €	1180 €
Nombre de foyers concernés	24	26	25	18 <i>5 ont bénéficié de 100 € 1 a bénéficié de 80 € 12 ont bénéficié de 50 € (3 avaient déjà été aidés en 2020)</i>

L'aide financière :

Le CCAS accorde diverses aides financières : Edf, cantine scolaire, aide aux leçons, frais de garde, classe transplantée, médecin expert pour tutelle, portage de repas). Les sommes sont versées directement aux créanciers. Diminution du montant accordé global annuel, et du nombre de familles concernées :

Aides financières versées	2018	2019	2020	2021
Montant annuel accordé	2492 €	1447.5 €	1338 €	522.5 €
Nombre de familles concernées	8	9	5	2

Remarque est faite sur la cause de la baisse de ces demandes. M. Le Maire, Président, explique cette baisse en 2021 par une augmentation du télétravail d'où une baisse des déplacements, par ailleurs les foyers ont pu bénéficier de nouvelles aides, telles que, la Prime Inflammation, Chèque Energie 100 € ...

L'aide aux transports :

Le CCAS se fournit en tickets de transports en commun auprès du service des transports du Pays d'Aix. Dépenses affectées à l'achat des tickets :

Dépenses de tickets de voyages	2018	2019	2020	2021
Montant annuel commandé	224 €	224 €	0 €	0 €
Montant annuel distribué	62,60 €	158,6 0 €	35,60 €	48 €

En 2022, il faudra prévoir dans le budget l'achat de nouveaux tickets de bus soit 224 €.

Les demandes d'aides évoluent en raison de la hausse du prix du carburant.

Aide exceptionnelle :

Le CCAS a accordé un don de 200 € pour les sinistrés du Liban.

II - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

II.1. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES POPULATIONS EN SITUATION DE PRECARITE

Les missions essentielles du CCAS sont des missions d'accueil, d'information, d'évaluation et d'orientation des publics accueillis.

Nombre de Personnes accueillies :

Années	2019	2020	2021
Rendez-vous	503	243	354

Une soixante d'appels téléphoniques en moyenne par semaine pour des renseignements, de l'écoute, de l'accompagnement.

Le CCAS intervient dans la lutte contre l'exclusion, notamment dans les domaines suivants :

- L'instruction des demandes de RSA :

Demandes de RSA	2019	2020	2021
Nombre réalisé par le CCAS	5	2	0

Aucune demande de RSA n'a été instruite en 2021 par le CCAS en 2021. Les personnes peuvent solliciter le RSA directement auprès de la CAF, en ligne.

- La contractualisation et le suivi des bénéficiaires du RSA (CER) :

Le Contrat d'Engagement Réciproque (CER) est un contrat que signe le bénéficiaire du RSA, dans lequel il informe le Conseil départemental des actions qu'il entreprend dans l'année pour son insertion socio-professionnelle. C'est une démarche obligatoire.

Le CCAS suit les foyers sans enfant à charge, et la MDS les familles avec enfant à charge. La CAF et Pôle Emploi contractualisent également les CER avec les bénéficiaires du RSA.

CER	2018	2019	2020	2021
Nombre réalisé par le CCAS	9	13	3	11



012 - 2022

Rappel : le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône verse aux CCAS la somme de 15,24 euros par CER signé, dans le cadre d'une convention département/commune.

- L'accompagnement global des familles :

Le CCAS accompagne le public qui rencontre des difficultés dans plusieurs domaines (accès au logement, accès aux minima sociaux, à la retraite, surendettement, protection majeur vulnérable, aide à domicile...), et notamment dans les relations des usagers avec différents organismes, nécessitant un accès Internet :

- Avec la CAF, les caisses de retraite, la sécurité sociale, Pôle Emploi.

Suivi Renforcé avec le CCAS	2018	2019	2020	2021
Nombre de Famille	18	19	9	9

Le CCAS suit neuf foyers, à raison d'une rencontre tous les deux mois en moyenne : deux personnes se rendent au CCAS une fois par mois minimum. Le CCAS sollicite également la Mission Locale, la Croix Rouge, les Restos du Cœur, l'Eglise Protestante de Jouques, et la Commission Extra-Communale de l'Emploi de Jouques.

II.2. ACTIONS SPECIFIQUES EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTES LIEES AU LOGEMENT ET AU SURENDETTEMENT

La domiciliation :

Le CCAS se doit de domicilier les ménages qui n'ont pas d'adresse postale. Ainsi, le CCAS a domicilié :

Domiciliation CCAS	2018	2019	2020	2021
Personnes domiciliées	3	2	5	4

Les personnes sont tenues de venir régulièrement chercher leurs courriers en mairie.

La domiciliation est valable un an, avec possibilité de renouvellement.

La prévention des expulsions domiciliaires, et du surendettement :

Le CCAS a pour mission de prévenir les expulsions domiciliaires.

Une situation d'expulsion est souvent liée à une situation de surendettement.

Pour prévenir l'expulsion domiciliaire, le CCAS oriente la famille vers le SASS la Chaumière (situé à La Roque-d'Anthéron) pour un accompagnement social.

Evolution des suivis :

Prévention des expulsions domiciliaires	2018	2019	2020	2021
Nombre de familles reçues dans le cadre de la prévention de l'expulsion	2	-	1	-
Orientation vers le SASS la Chaumière	2	-	1	-
Nombre d'expulsions	0	-	1	1

Le Fonds Social au Logement :

Le CCAS instruit des demandes de FSL. Il s'agit d'une aide financière du Département des Bouches-du-Rhône, pour la consommation d'électricité ou d'eau, des familles qui rencontrent des difficultés à payer leur facture. L'aide est versée directement au fournisseur.

FSL	2018	2019	2020	2021
Nombre de Familles	10	1	1	0
Montant accordé	3297	401	210	0

Durant l'année 2021, le CCAS a orienté des familles auprès des assistantes sociales de la Maison Des Solidarité, car les dettes étaient supérieures à 500€ et ne pouvaient donc être instruites que par un travailleur social.

III - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES SENIORS

III. 1. TENUE DU REGISTRE DU PLAN D'URGENCE

Devenu obligatoire depuis la canicule de 2003, et selon l'article L.121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, un registre nominatif doit être tenu par le Maire, qui recense les personnes âgées, isolées et les personnes handicapées. La démarche est volontaire.

Le CCAS assure une action de veille téléphonique, en cas de plan grand froid ou de plan canicule déclenché par la Préfecture.

Le registre est régulièrement transmis au Centre de Secours de Jouques/Peyrolles, et à la Police municipale.

Registre Plan d'Urgence	2018	2019	2020	2021
Nombre de personnes inscrites	116	108	104	98



014 - 2022

III.2. LA TELEASSISTANCE

Le CCAS est en contact régulier avec le service « Quiétude 13 » du Département, pour les nouvelles demandes de téléassistance, les résiliations, l'état de facturation, et la récupération des appareils.

Téléassistant e	2018	2019	2020	2021
Bénéficiaires	58	55	46	47

L'abonnement au service représente pour le budget de la Commune une dépense totale par trimestre de **1128 euros en moyenne (4512 euros par an)**, (8 € par personne et par mois).

Remarque est faite pour une communication régulière sur la téléassistance et les démarches pour l'inscription.

III.3. EVENEMENTS

Contrairement à l'année 2020, en raison de la crise sanitaire, en 2021 le CCAS a pu participer à la Semaine Bleue Nationale.

Une semaine de festivités et d'activités a été organisée sur le thème « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire ».

Dépenses	En euros
Communication	68.45
Affiches	
SPAR	322.34
Décoration	20.97
Boulangerie	284.00
Orchestre Gil Maryel	1234.78
SACEM	95.09
TOTAL	2025.63

IV - LA GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Nombre de logement HLM sur la Commune	129
Famille et Provence	115
SFHE	14

Le CCAS gère la demande de logement social.

Depuis 2010, le CCAS est service enregistreur du numéro unique départemental.

Demande de logement social	2018	2019	2020	2021
File active	111	105	84	95

Origines des demandes de logement : 71 % des demandes émanent de personnes résidant à Jouques, et 29 % de personnes résidant à l'extérieur.

Le CCAS participe activement aux Commissions d'Attribution de Logement (CAL). Pour ce faire, il collabore avec les bailleurs, la Sous-Préfecture, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et Aix Marseille Métropole.

Evolution des attributions de logements depuis 2012 :

CAL	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Attributions de logement	3	29	9	16	7	5	7	19	11	12
Famille & Provence	2	28	6	16	5	5	6	18	11	11
SFHE	1	1	3	0	2	0	1	1	0	1

Perspectives :

Construction de 77 logements par le groupe 3F Sud (qui a racheté Logeo Méditerranée).

Livraison prévue au printemps 2022.

V - RECETTES ET AUTRES DEPENSES DU CCAS EXERCICE 2021

V.1. BUDGET

Le CCAS a un budget propre. Le Conseil d'Administration délibère sur les affaires d'ordre financier qu'il traite.

Il se réunit, une à deux fois par trimestre, après convocation de ses membres et délibère sur tous sujets qui le demandent. Un compte rendu de chaque séance est rédigé.

Délibérations	2018	2019	2020	2021
Nombre	20	20	17	14

Evolution du budget du CCAS	2017	2018	2019	2020	2021
Budget	11 760,32 €	12 462,48 €	11 608,17 €	10 808,93 € (Subvention 2020 de la Commune + 4 808,93 € de	10729,72 € (dont 2635,56 € de régularisation



				reliquat de l'exercice 2019)	des années précédentes)
--	--	--	--	------------------------------	-------------------------

Le budget du CCAS est directement abondé par une subvention de la Commune, d'un montant de 17000 euros pour l'année 2021.

Le CCAS perçoit également du Département une somme forfaitaire par CER réalisé (voir paragraphe contractualisation des bénéficiaires du RSA).

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Sommes perçues du Département	167,64 €	274,32 €	106,68 €	76,20 €	0 €	0 €

Les factures ont été envoyées en décembre 2021, le règlement des CER devraient intervenir en 2022.

Autres recettes du CCAS : remboursement des CAP non utilisés, par la société émettrice des chèques :

	2017	2018	2019	2020	2021
Montant des CAP remboursés	30 €	140 €	150 €	0 €	0 €

Perspectives 2022 :

Budget alloué **10 000 euros**.

V.2. DEPENSES

Evolution des dépenses (en euros) du CCAS entre 2020 et 2021 :

Evolution des dépenses du CCAS			
2020	€	2021	€
Alimentation	0	Alimentation - Fournitures alimentation pour la Semaine Bleue 2021	606,34
Autres fournitures non stockées - Biscuits offerts aux bénévoles	187,20	Autres fournitures non stockées - Fournitures de bougies LED pour la Semaine Bleue 2021	20,97
Fournitures administratives	0,00	Fournitures administratives	0,00
Contrats de prestations de service - Don pour le loto du 8 décembre 2019	398,00	Contrats de prestations de service - Don pour le loto du 8 décembre 2019 - Impayés GUSO 2019 - Contrat d'Assistance du logiciel CCAS 2021	2 678,98

		- Prestation Musicien Bal de la Semaine Bleue 2021 - GUSO Bal de la Semaine Bleue 2021 - SACEM Bal de la Semaine Bleue 2021 - Affiches Semaine Bleue 2021	
Documentation générale et technique - Adhésion UNCASS - Cotisation UDCASS	254,5 8	Documentation générale et technique - Abonnement ASH - Cotisation UNCASS	298,15
Honoraires - Prise en charge de la visite médicale médecin expert	333,0 0	Honoraires	0,00
Fêtes et cérémonie	0,00	Fêtes et cérémonie - Gâteaux des Roi EHPAD	372,00
Secours d'urgence - Participation frais de cantine - Don aux sinistrés de la tempête Alex	1 156, 60	Secours d'urgence - Don sinistrés du Liban	200,00
Aides - Fournitures de Chèque de Service - Achat logiciel pour le CCAS - Participation financière à un loyer - Participation financière aux frais de l'aide aux leçons - Prise en charge d'un portage repas	4 660, 40	Aides - Prise en charge d'un portage repas 2020 - FSL Métropole 2020 - Fournitures de Chèques de Service - FSL Département 2021 - FSL Métropole 2021 - Prise en charge d'un portage repas 2021 - Aide au paiement d'une facture EDF 2021	5342,4
Subvention de fonctionnement aux associations et autres	0,00	Subvention de fonctionnement aux associations et autres - Aide aux sinistrés des Alpes-Maritimes 2020	1 000,00
Charges diverses de la gestion courante	0,00	Charges diverses de la gestion courante - Cotisation UDCASS	100,00
Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés - Remboursements des intérêts moratoires logiciel CCAS 2020	110,88
Total	6 989 ,78		10729, 72

Il restera néanmoins pour 2022 comme dépenses diverses :



018 - 2022

- le contrat de maintenance du logiciel social : 600,00 euros.
- la contribution au Fond de Solidarité Logement : 676,50 euros.

Le point sur les orientations 2021

Les éléments évoqués dans les différents chapitres relevant des actions légales et autres ponctuent la prise en compte et la réalisation des objectifs 2021 actés par le Conseil d'Administration.

Malgré les aléas dus à la situation sanitaire le CCAS a pu honorer son rôle social d'écoute, d'accompagnement et d'actions visant à la Solidarité.

Poursuivre la lutte contre l'isolement des personnes vulnérables.

C'est précisément dans ce cadre que les bénévoles ont encore démontré leur efficacité par leur présence quotidienne auprès des plus fragiles par un accompagnement toujours plus proche. Malgré une carence de personnes bénévoles, ces dernières poursuivent leur mission dans une démarche de recherche d'actions nouvelles.

Le CCAS gère deux listings de personnes isolées et/ou handicapées :

- Un portant sur le Plan d'urgence (canicule, grands froids, incendie, Covid...) : 98 personnes

Au cours de l'été 2021, un incendie sur Jouques a déclenché ce Plan d'urgence : le CCAS a pu reconforter les familles concernées jusqu'à leur retour dans leurs foyers sécurisés.

- Un autre concerne 25 personnes souhaitant être appelées régulièrement par les bénévoles.

Quatre bénévoles interviennent dans cette action.

Améliorer et contrôler les repas livrés aux personnes âgées.

Plusieurs interventions de l'élue en charge de la restauration scolaire ont eu lieu auprès du prestataire « Terres de Cuisine » au cours de l'année 2021 à raison d'une fois tous les 15 jours en moyenne. Cela a conduit à un constat déplorable tant sur la qualité que la quantité et du visuel...Le contrat avec le prestataire « Terres de Cuisine » arrivant à échéance en août 2022, la Municipalité travaille sur un nouveau marché public au cahier des charges respectueux des normes, de la qualité, de la traçabilité des produits ...

Ce sont des agents municipaux de la restauration scolaire qui, au-delà de la simple livraison ont un rôle de lien social en étroite collaboration avec le CCAS. Ce service a pu soulager nombre de personnes tant sur la prestation alimentaire qu'un apport psychologique durant la crise sanitaire notamment.

Créer des réseaux d'entraide.

- Le CCAS a mis en place une équipe de bénévoles intervenant dans le domaine des maladies neurodégénératives en collaboration étroite avec l'Association France-Alzheimer Bouches-du-Rhône.

Une première rencontre a eu lieu qui a sensibilisé quelques personnes « aidantes ».

Le Maire a signé la Charte ponctuant « Jouques-Ville Aidante », ce qui permet à l'Association de percevoir des fonds de l'entité Alzheimer nationale et ainsi de développer actions et ateliers.

Une proposition de formation gratuite « d'aidants » aux bénévoles va permettre d'avancer dans cette action des plus délicate.

M. Paul Catherineau, directeur de l'Ehpad Fontclair de Jouques a apporté son aide par le biais de ses actions et connaissance des patients et de leurs familles concernées par les « maladies neurodégénératives ».

- Un rapprochement avec la Croix Rouge a permis de soulager quelques personnes, une organisation rationnelle, efficace et complémentaire est étudiée pour 2022.

- Un contact noué avec le Secours catholique apporte aide et conseil précieux.

Favoriser les rencontres et activités intergénérationnelles.

La Semaine Bleue 2021 a pu réunir malgré les contraintes sanitaires et autres difficultés toutes les générations lors d'activités et festivités : balades culturelles villageoises, en colline, le long du Réal, concours de pétanque aux équipes aînés-écoliers, après-midi spectacle cabaret, bal musette, match de walking football, diffusion à l'Ehpad Fontclair d'un diaporama sur Jouques Avant-après en présence des écoliers aux côtés de nos aînés...

Toutes ces animations ont été orchestrées et menées par un travail collectif réunissant, bénévoles CCAS, secrétariat CCAS, les agents de la Bibliothèque, les enseignants de l'école élémentaire, le Foyer la Belle Epoque, ELAN, le Centre de Loisirs et renforcées par la participation des élus de la Municipalité.

Dynamiser les relations avec nos partenaires institutionnels et CCAS des communes environnantes.

- rencontre de l'association « SASS La Chaumière » et des contacts réguliers dans le domaine du logement.

- rencontre du CCAS d'Aix-en-Provence : traitement d'un dossier délicat en étroite collaboration.



020 - 2022

- rencontre avec EDF : plus de facilités, de sécurité, de protection des données dans la gestion des dossiers.

- réunions régulières dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale). Pour rappel, ce dispositif, géré par la CAF regroupe 7 communes du Val de Durance : Jouques, Peyrolles, Saint-Paul-Les-Durance, Meyrargues, Rognes, Le Puy-Sainte-Réparate, La Roque d'Anthéron.

Il offre un panel d'actions tournées vers l'aide aux familles, dynamisées, d'une envergure optimisée et des possibilités de subventions.

Un schéma directeur de conduite des différentes actions déjà actées est en cours d'organisation.

Communiquer et informer régulièrement sur les aides sociales, les différentes institutions œuvrant dans ce domaine.

Une communication régulière est faite par le biais du magazine Info-Jouques où un encart CCAS est récurrent sur les informations utiles, la poursuite des actions annoncées, les événements à venir. L'outil Pop-Vox est un relais précieux pour les infos en direct et le niveau de satisfaction des manifestations proposées. Affichage numérique, affiches, flyers, réseaux sociaux sont autant de moyens de diffusion avec en permanence le soutien du CCAS en mairie.

Le soutien scolaire.

Il n'a pu reprendre au motif des dispositions sanitaires règlementaires tout au long de l'année.

Envisager des interventions diverses et accrues dans cette période de crise sanitaire.

Force est de constater un bénévolat exemplaire dans le cadre de la campagne de vaccination au centre de Meyrargues créée à cet effet.

Semaines	Nombre de bénévoles matin	Nombre de bénévoles l'après-midi	Total des permanences
38	2	2	152

Une implication régulière et sans relâche des bénévoles du CCAS au fil des mois.

Depuis l'ouverture du Centre en avril 2020, il y a eu près de 32 000 injections.

Orientations 2022

Un CCAS résolument tourné vers l'écoute.

- accompagnement, soutien et conseils personnalisés lors d'entretiens au bureau du CCAS et /ou téléphoniques.
- accompagnement technique avec le montage de différents dossiers.
- visites des plus vulnérables, régulières ou ponctuelles.

Un CCAS acteur au cœur des problèmes sociétaux.

- par diverses aides de plus en plus nombreuses : coupons d'aide personnalisée, aides financières en dernier recours après démarches auprès de différents organismes. En cause une dégradation sociale liée à la crise sanitaire, à la hausse des prix, à la fracture énergétique sociale...
- Maintien et renforcement des relations avec nos partenaires : SASS La Chaumière, CCAS, EDF Solidarité ...
- la poursuite de l'action « Aidés-Aidants » avec l'association France-Alzheimer Bouches-du-Rhône, la CPTS, les bénévoles CCAS dont une a suivi une formation pour les aidants : d'autres se proposent pour des formations dispensées par l'association France-Alzheimer.

Une ligne directrice est programmée pour des rencontres « aidés-aidants » sur Jouques, il n'est pas exclu d'associer des communes environnantes.

- La recherche permanente des personnes isolées, en grandes difficultés : personnels soignants, pharmaciens, kinés ... et bénévoles CCAS sont mobilisés et « relancés » par une intervention du Maire dans ce cadre.
- Une veille accrue et permanente à la qualité des repas livrés aux personnes âgées et en difficultés. L'adjointe à la restauration scolaire, les agents municipaux concernés par ce service public ont à cœur de privilégier le respect et le bien-être de ces personnes par ce moment essentiel pour elles : repas goûteux, sain, appétissant, livré à domicile par des agents à l'écoute. Le renouvellement du marché public de la restauration scolaire permettra au Maire d'imposer des mesures qualitatives notamment
- La reprise de l'accompagnement des enfants en difficulté scolaire cependant toujours liée aux conditions sanitaires du moment.
- Des actions de Prévention dans le cadre du « Bien vieillir », dans le domaine de la santé et des risques divers du quotidien.
- Le développement d'une action sur la parentalité dans le cadre de la CTG.

Ces diverses interventions se font en collaboration étroites avec les bénévoles du CCAS, avec des associations, la Communauté des professionnels territoriaux de santé, (CPTS), la Convention territoriale globale, (CTG), le



022 - 2022

bureau municipal de l'emploi, les partenaires institutionnels de santé et autres, la Caf, La Maison France-Services, la bibliothèque, les écoles, le club du 3^{ème} âge, le centre de loisirs, l'EHPAD Fontclair...

Un CCAS en accompagnement des demandeurs de logements sociaux

- aide au montage des dossiers
- propositions d'attributions de logements sociaux délibérées au sein de la commission idoine.
- propositions entrant dans les critères légaux, justes et adaptées aux besoins des familles.

Dans ce cadre, le Maire a un rôle de veille à la paix sociale sur les sites des logements attribués en étroite collaboration avec les bailleurs sociaux.

Un CCAS en quête permanente de nouveaux partenaires institutionnels, de bénévoles

- par une communication numérique régulière, des courriers, rencontres.

Un CCAS révisé avec la refonte de son règlement intérieur pour :

- des actions plus collectives et solidaires entre membres du Conseil d'Administration et bénévoles,
- un respect accru des personnes par l'anonymat au sein des écrits, ce au-delà du secret professionnel,
- plus de dynamisme et créativité.,
- plus de professionnalisation par des formations régulières de la chargée d'accueil du CCAS.

Un CCAS lien intergénérationnel au sein du village.

La Semaine Bleue en particulier offre des activités, rencontres, balades, jeux, réunissant enfants, ados et aînés. Des activités nouvelles, originales tout au long de cette semaine bleue 2022 en collaboration avec de nombreux intervenants.

Le recrutement en avril 2022 d'un animateur périscolaire dynamisera les actions et liens intergénérationnels notamment avec la CTG dont il sera le relais.

Un rapprochement avec le tout récent Conseil Municipal des Jeunes apportera des idées nouvelles et pertinentes dans ce cadre.

Un CCAS créateur de bonheur, de divertissements, d'évasion, de cohésion sociale par des évènements festifs, sorties, spectacles...

REÇU EN PREFECTURE

le 20/09/2022

Application agréée E-legalite.com

99_BU-013-211300486-20220224-1_D0B_2022_